

RAPPORT RSE 2023



SOMMAIRE

Edito du Président	3
Mot du Directeur Général	3
Contexte	4
Les fondements de la démarche RSE	5
I – La Fondation ARALIS	5
1. Son ambition	5
2. Sa vision	5
3. Ses valeurs	5
4. Sa mission	5
II – L’organisation de la démarche RSE	7
1. Le fonctionnement	7
2. Le référentiel ISO 26000	7
II – Les parties prenantes de la Fondation ARALIS	8
1. Le recensement des parties prenantes	8
2. La hiérarchisation des parties prenantes	8
III – Le périmètre des enjeux	9
IV – Nos engagements RSE	10
Les actions menées en 2023	11
I – Favoriser la qualité de vie et des conditions de travail	11
1. Accompagnement des salariés de plus de 60 ans	11
2. Parcours d’accueil pour les salariés entrants	11
3. Adhésion au Label Handi-Bienveillant	12
4. Le télétravail	12
5. Encourager les salariés à venir travailler en vélo	12
6. Former pour s’adapter à l’environnement	12
II - Réduire nos émissions de GES	12
1. Sensibiliser tous les salariés	12
2. Mobilité	13
3. Trier nos déchets	14
4. Réalisation de notre Bilan carbone	15
III – Contribuer au développement de notre territoire	16
1. De par notre cœur de métier	16
2. Accueillir des stagiaires	17
Nos perspectives	18

MOT DU DIRECTEUR GENERAL

Je suis ravi d'introduire le rapport RSE de l'année 2023, une compilation de nos efforts, réalisations et engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Au cours de l'année écoulée, notre Fondation a continué à progresser dans sa démarche RSE, intégrant davantage ces enjeux dans sa stratégie globale. Nous avons renforcé notre engagement en faveur de la réduction de notre empreinte carbone, de la promotion de la diversité et de l'inclusion, ainsi que du respect des droits humains et de l'éthique dans nos activités.

Ce rapport met en lumière nos réalisations, mais il met également en évidence les défis auxquels nous sommes confrontés et les opportunités qui s'offrent à nous. Nous devons rester vigilants et continuer à innover pour répondre aux attentes croissantes de nos parties prenantes et contribuer positivement à la société et à l'environnement.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les équipes impliquées dans la réalisation de ce rapport, l'ensemble de nos collaborateurs pour leur engagement et leur contribution à notre démarche RSE, ainsi que notre Responsable RSE Laetitia PAO pour le pilotage des activités de cet axe hautement stratégique.

Je suis convaincu que notre engagement en faveur de la responsabilité sociale et environnementale est non seulement essentiel pour notre organisation, mais aussi pour la société dans son ensemble. Ensemble, nous pouvons continuer à faire progresser notre Fondation tout en ayant un impact positif sur le monde qui nous entoure.

Mohamed Benazzouz

CONTEXTE

En conformité avec la réglementation en vigueur, la fondation ARALIS n'est pas tenue de publier un rapport RSE.

Cette publication relève de la seule volonté de la Gouvernance de la Fondation ARALIS de rendre compte de ses engagements et réalisations auprès de ses parties prenantes.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation ARALIS propose, depuis 73 ans, aux personnes en difficulté ou fragilisées, des solutions innovantes de logement adapté et d'accompagnement, pour se (re)construire et trouver sa place dans la société.

Depuis sa création en 1951, la Fondation ARALIS a toujours eu la volonté de réduire les inégalités sociales par ses actions.

L'année 2023 voit le changement dans la formulation du projet stratégique de la fondation (2020-2025). Désormais, les actions du projet stratégiques rejoignent celles du plan d'action RSE au sein des objectifs de développement durables.

LES FONDEMENTS DE LA DEMARCHE RSE

I – La Fondation ARALIS

1. Son ambition

Contribuer à un monde plus respectueux des droits humains et de l'environnement tout en préservant notre viabilité économique.

2. Sa vision

La vision partagée de la Fondation basée sur les trois piliers social, environnemental et économique permet de définir les trois axes qui vont guider nos actions :

- Favoriser la qualité de vie au travail ;
- Réduire nos émissions de GES ;
- Contribuer au développement de notre territoire par nos actions

3. Ses valeurs

Solidarité : Accueillir et accompagner les personnes en difficulté ou fragilisées à (re)trouver une place dans la société.

Citoyenneté : Reconnaître les droits de chacun et œuvrer pour plus de justice sociale

Qualité : Proposer des solutions de logement adapté et des services de qualité dans le respect sociétal et environnemental.

Ouverture : Développer notre activité sur la base d'un partenariat dynamique en lien avec d'autres acteurs sociaux de notre écosystème

4. Sa mission

Reconnue d'utilité publique, la Fondation ARALIS (Association Rhône-Alpes pour le Logement et l'Insertion Sociale) propose, depuis 70 ans, aux personnes en difficulté ou fragilisées des solutions de logement adapté et d'accompagnement, pour se (re)construire et trouver sa place dans la société.

Ces solutions sont adaptées à celles et ceux - jeunes en insertion, travailleurs précaires, bénéficiaires de minima sociaux, familles monoparentales, seniors, ... - qui traversent des difficultés et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier traditionnel.

Soucieuse d'offrir à tous un logement adapté, la Fondation ARALIS, en tant que bâtisseur agréé au titre de la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion, développe et réhabilite son parc immobilier, afin de répondre au mieux à l'évolution économique et sociale de la société française.

En collaboration et complémentarité avec l'État, les collectivités territoriales, les organismes HLM, les mouvements associatifs, les fondations et tous les autres organismes ayant des objectifs similaires, la Fondation ARALIS se donne pour missions :

ACCUEILLIR ET LOGER

- En résidence sociale : des personnes qui font face à des difficultés pour accéder à un logement du parc immobilier traditionnel
- En Habitat Regroupé Adapté (HRA) : des résidents de la Fondation de plus de 60 ans en situation de vulnérabilité sociale et financière
- En pension de famille : des personnes isolées en désaffiliation sociale afin de leur offrir un cadre de vie adapté et un accompagnement
- En hébergement d'urgence : des personnes et des familles issues de l'immigration en attente de régularisation.

La Fondation ARALIS propose des logements clés en main, meublés, charges comprises et adaptés à la situation de ses résidents. Elle est constituée au total de 50 résidences sociales réparties en Métropole de Lyon et pour une petite partie à Saint-Étienne. Son action s'inscrit pleinement dans la politique du logement d'abord.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES

- Vers un logement et un accès aux droits communs.
- Par un suivi social de proximité et adapté aux besoins des personnes.

La singularité de la Fondation réside dans sa capacité à accompagner son offre de logements par un soutien social des personnes pour leur permettre de rebondir. C'est le sens du logement accompagné.

Les accompagnements sociaux sont réalisés dans le cadre de conventions signées avec la Métropole de Lyon ou les services de l'État.

DIFFUSER LA SOLIDARITÉ

- En reconnaissant les droits de chacun
- En accompagnant les personnes en difficulté ou fragilisées à (re)trouver une place dans la société grâce à une offre de logement adapté et de qualité
- En s'appuyant sur des relations partenariales
- En affirmant sa conviction que les salariés de la Fondation font partie de sa richesse.

II – L'organisation de la démarche RSE

1. Le fonctionnement

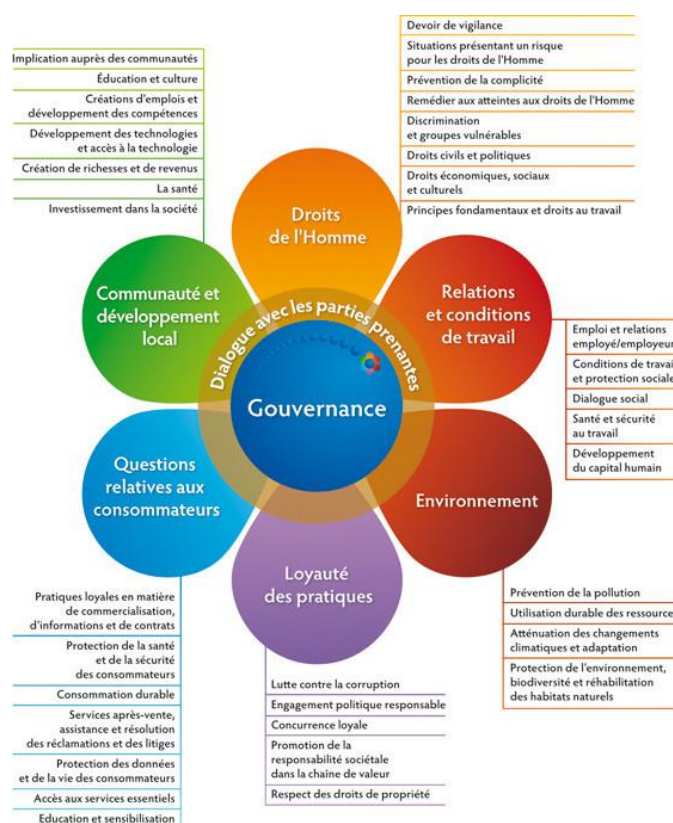
Les administrateurs sont impliqués dans le projet stratégique de la Fondation et plus particulièrement, la Vice-Présidente de la Fondation s'est engagée à suivre la démarche RSE. Des instances spécifiques ont été mises en place :

- Le Comité de pilotage composé du comité de direction (CODIR) et de la responsable RSE, développement et innovation.
- Des réunions entre la Vice-Présidente, le DG et la Responsable RSE développement et innovation à des étapes clés de cette démarche projet.

2. Le référentiel ISO 26000

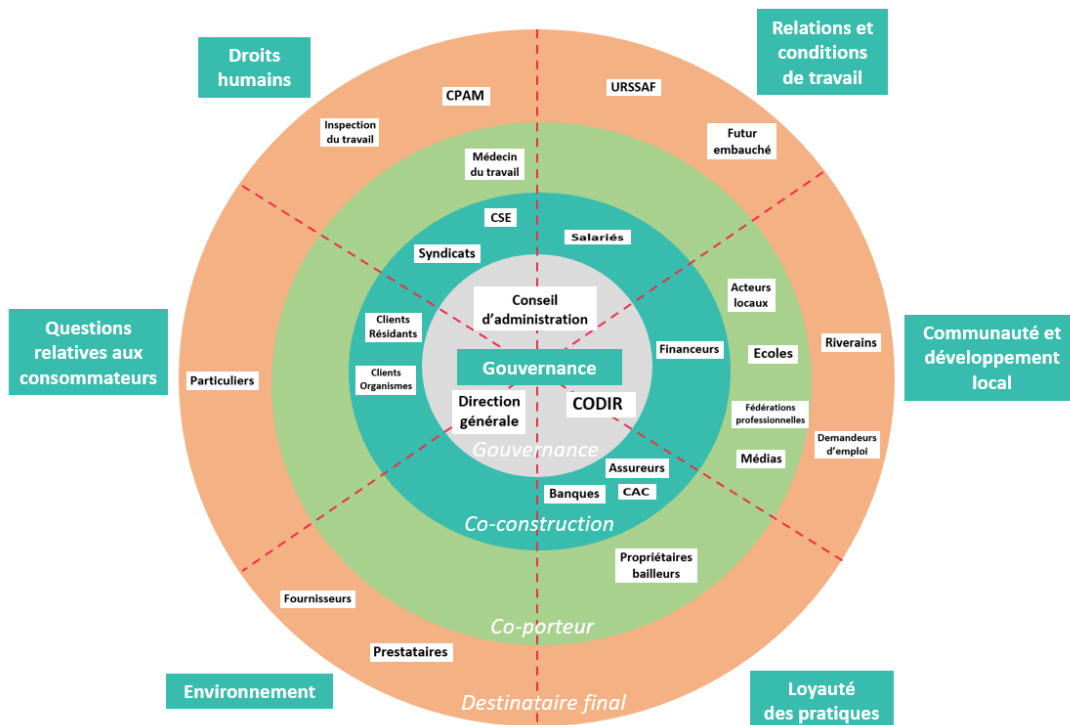
Cette norme permet d'adapter le référentiel global à notre activité et de définir les questions centrales et les domaines d'action pertinents à notre organisation. Elle propose ainsi de mettre en œuvre la démarche RSE à partir des sept questions centrales :

1. Gouvernance de l'organisation
2. Droits humains
3. Relations et conditions de travail
4. Environnement
5. Loyauté des pratiques
6. Questions relatives aux consommateurs
7. Communauté et développement local

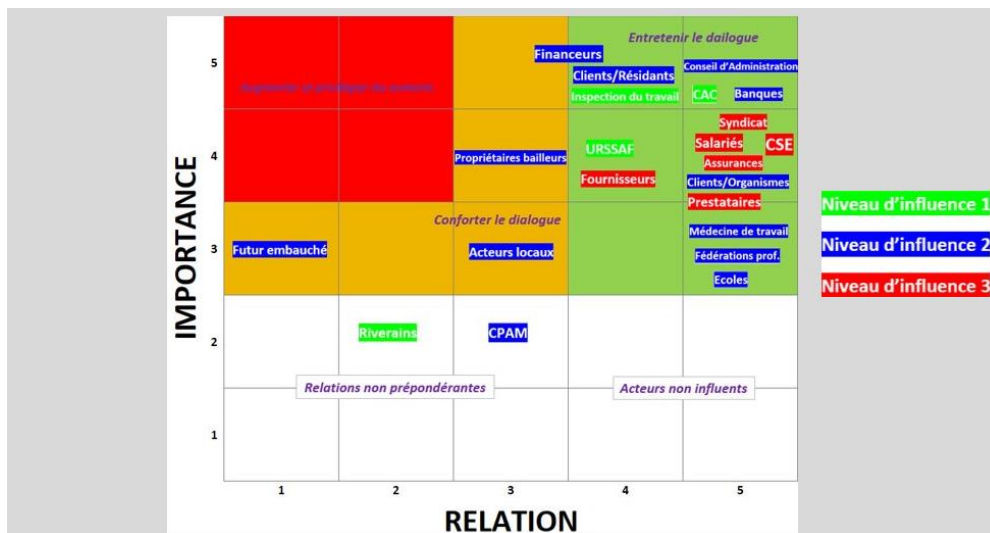


II – Les parties prenantes de la Fondation ARALIS

1. Le recensement des parties prenantes



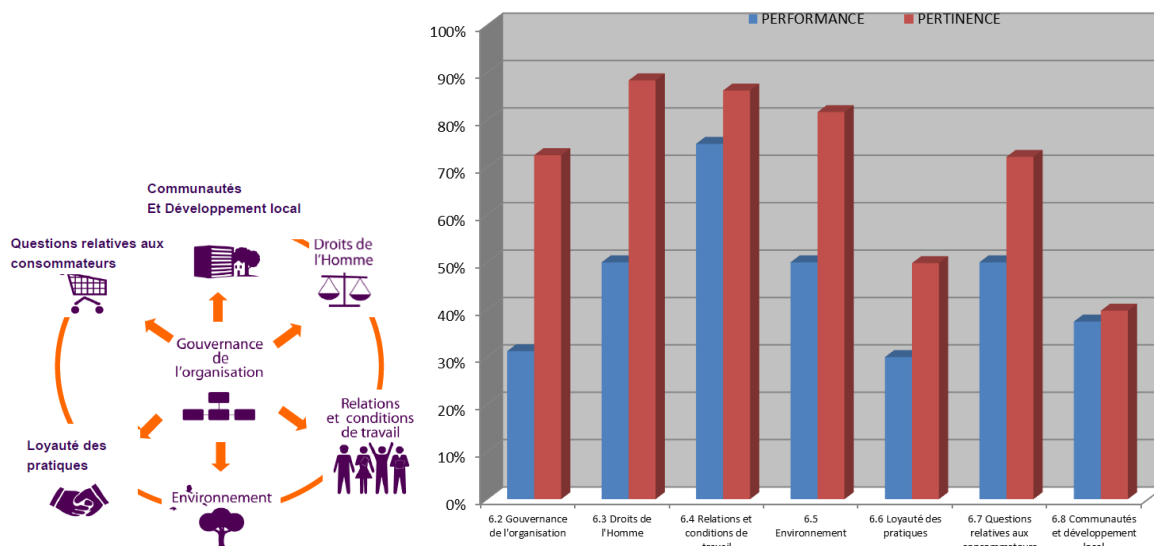
2. La hiérarchisation des parties prenantes



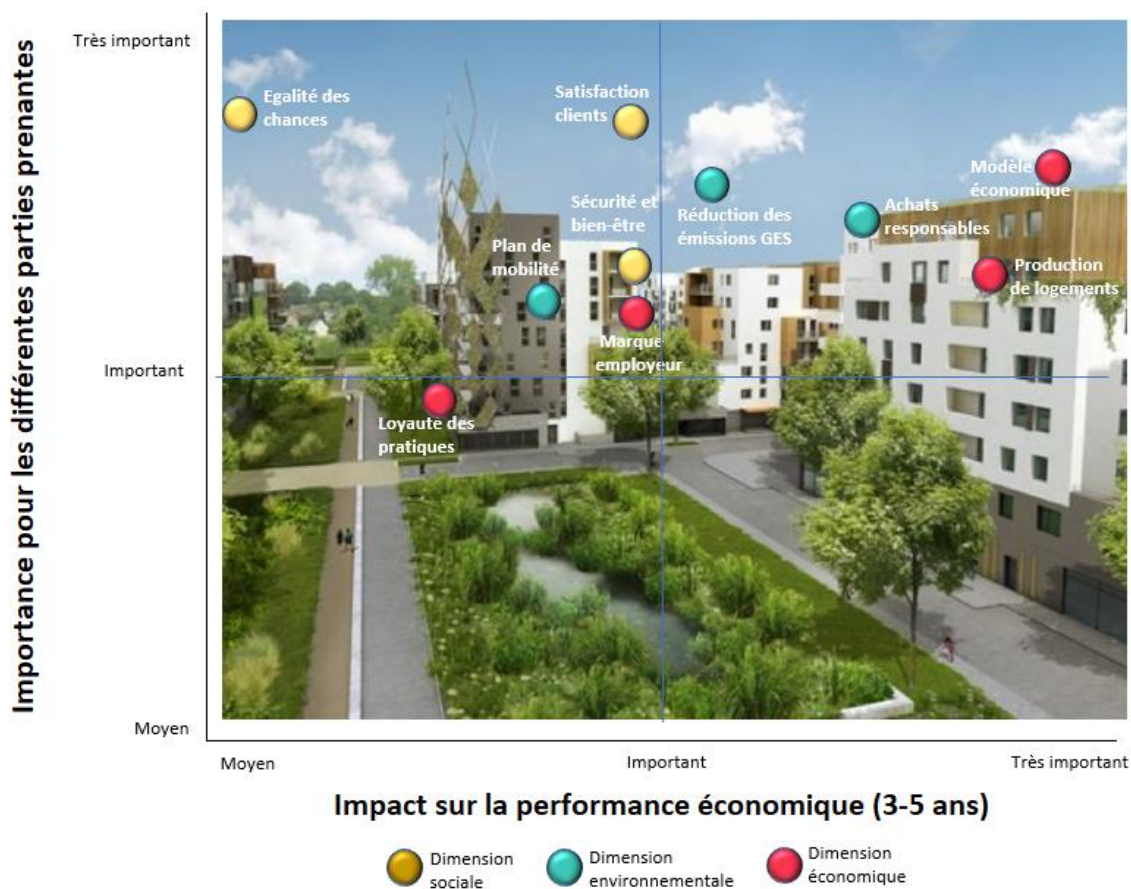
La Fondation entretient majoritairement un bon dialogue avec ses parties prenantes (zone verte). Il faudrait conforter et développer le dialogue avec trois parties prenantes : propriétaires bailleurs ; les acteurs locaux et le futur embauché. Et sur le long terme, engager un dialogue avec la CPAM, et les riverains.

III – Le périmètre des enjeux

Les activités de l'organisation sont examinées au regard des sept questions centrales de l'ISO 26000 qui se déclinent en 44 domaines d'action. Ce diagnostic nous permet de mettre en lumière le profil de l'organisation :



Les 7 questions centrales et les 44 domaines d'action de l'ISO 26000 peuvent ainsi se traduire par des problématiques avec les enjeux RSE suivantes :



IV – Nos engagements RSE

Les quatre engagements de la fondation ARALIS se déclinent de la manière suivante :

Gouvernance responsable

- Garantir la mise en œuvre du dialogue avec toutes les parties prenantes
- Garantir les processus au regard des risques de corruption

Limiter notre impact sur le climat

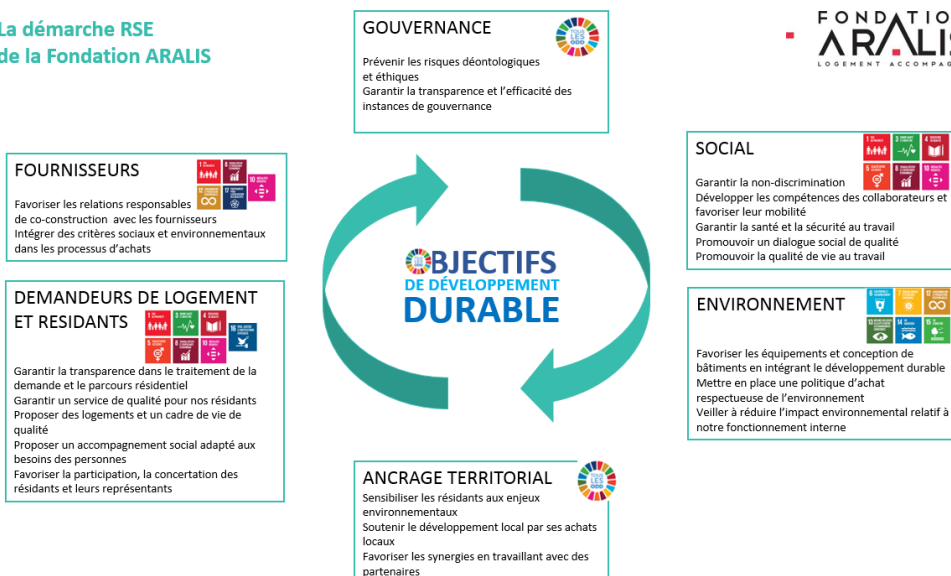
- Favoriser la mise en place du plan de mobilité
- Privilégier les fournisseurs locaux
- Mesurer notre impact par la réalisation du bilan carbone / initier un plan d'action à l'issue du bilan carbone

Développer nos contributions citoyennes et sociales et Préserver les ressources de la planète

- Favoriser la sensibilisation des résidents aux enjeux environnementaux.
- Piloter une politique sociale harmonieuse, basée sur le développement des compétences, l'inclusion du handicap et la bienveillance.
- Améliorer toujours plus la culture santé et sécurité, le bien-être et la qualité de vie au travail.
- En matière sociétale, inscrire nos collaboratrices et nos collaborateurs dans une démarche solidaire.
- En matière de contribution au développement local et sociétal, promouvoir l'accueil d'universitaires, de stagiaires
- Définir une politique d'achat respectueuse de l'environnement
- Mettre en place un suivi des consommations des fluides

Engager les résidents comme acteurs, contributeurs et promoteurs de nos ambitions sociales et environnementales

La démarche RSE de la Fondation ARALIS



LES ACTIONS MENEES EN 2023

I – Favoriser la qualité de vie et des conditions de travail

Effectif total sur 2023 : 116 Femme : 64% Homme : 36%
Nombre d'embauches : 28
Nombre de départs : 22
Absentéisme : 5% Promotion interne : 6

1. Accompagnement des salariés de plus de 60 ans

La Direction des Ressources Humaines a décidé de réaliser chaque année une campagne de rencontre des salariés ayant 60 ans et plus au cours de l'année en cours. Cette rencontre permet de faire un point sur la gestion de leur carrière et une perspective de départ à la retraite sur les volets suivants :

- La situation et les démarches administratives
- La G.E.P.P et l'accompagnement de fin de carrière
- La mise en place d'accompagnement individuel sur des situations de projections vécues comme complexes ou difficiles

Il s'agit pour ce dernier point d'une démarche volontariste de l'employeur afin d'accompagner ou de faire accompagner par des tiers extérieurs des salariés qui seraient en difficulté en lien avec le passage à venir d'un statut de salarié à celui d'inactif.

Le chiffres clés : **17**

C'est le nombre de salariés rencontrés par la DRH.

2. Parcours d'accueil pour les salariés entrants

Les directeurs accueillent systématiquement les salariés, stagiaires et alternant entrants à la Fondation via un temps dédié en CODIR (comité de direction). La D.R.H avec la Direction d'Exploitation a réalisé la mise en œuvre d'un parcours entrant des salariés au service de la fidélisation des salariés par le biais d'un parcours guidé et normé afin d'accompagner au mieux ce moment si particulier.

L'idée étant que le salarié puisse prendre connaissance des différents enjeux et instances liées à sa fonction et de mettre en amont de son arrivée des balises de repères telles que des points individuels, des temps formation...

Le chiffres clés : **28**

C'est le nombre de salariés ayant réalisés ce parcours lors de leur intégration au sein de la fondation.

3. Adhésion au Label Handi-Bienveillant

La Direction des Ressources a décidé d'adhérer à ce label qui se veut handi-bienveillant.

Dorénavant toutes les offres d'emploi seront handi-bienveillantes et des campagnes de sensibilisation sur le handicap en entreprise seront menées chaque année pour sécuriser les salariés ayant une RQTH ou qu'ils s'autorisent à en faire la demande ou les démarches.

Ce qui n'est souvent pas le cas à travers le non-recours ou droit ou à la méconnaissance.

4. Le télétravail



Télétravail 2 jours par semaine



Le chiffres clés : **2 049**

C'est le nombre de jours en télétravail (trajets évités).

5. Encourager les salariés à venir travailler en vélo

Afin d'encourager les salariés à venir travailler en vélo, la direction générale a mis en place les indemnités kilométriques à vélo (0.25 €/km).

Le chiffre clé : **1487**

C'est le nombre de kilomètres des salariés réalisant les trajets travail/domicile à vélo.

6. Former pour s'adapter à l'environnement

La Fondation ARALIS a une politique de formation et d'accompagnement des salariés au regard de leurs besoins et de l'évolution de l'environnement.

Le chiffre clé : **165**

C'est le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation sur 2023.

II - Réduire nos émissions de GES

1. Sensibiliser tous les salariés

Pour agir, il faut comprendre !

Depuis 2022, la Fondation ARALIS s'attache à réaliser des actions permettant « d'embarquer l'ensemble » des salariés et administrateurs dans la mise en place de la démarche RSE.

Le jeu La Fresque du Climat est un outil neutre et objectif. Il est fondé sur les données issues des rapports scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) dont les recommandations orientent les décisions politiques et économiques à l'échelle mondiale.

Son approche ludique et pédagogique permet à tous les publics de s'approprier le sujet des changements climatiques. En effet, sans culpabiliser et par une compréhension partagée des mécanismes à l'œuvre, La Fresque engage les individus dans un échange constructif.

Lors de la Journée de la Fondation en 2022, l'ensemble des administrateurs et des salariés ont participé simultanément à un atelier de la fresque du climat. Et les nouveaux salariés ou les absents lors de cette journée ont pu participer sur 2023 à un atelier.

Le chiffre clé : **35**

C'est nombre de personnes ayant participé à un atelier de la Fresque du climat sur 2023 (nouveaux salariés ou les absents à la Journée de la Fondation en 2022)

2. Mobilité

2.1. Challenge mobilité Auvergne Rhône-Alpes

La Fondation ARALIS a participé à cette journée de Challenge mobilité Auvergne Rhône-Alpes, faisant ainsi partie des 500 nouveaux établissements à s'inscrire sur 2022 (au total 2 417 établissements participants).

Le chiffre clé : **34%**

C'est la part du nombre de salariés ayant participé à ce challenge de mobilité. La Fondation est classée au rang 144 sur 253 établissements dans la catégorie « Métropoles » des établissements de 50 à 249 salariés.

2.2. Plan de mobilité

Un groupe de travail composé de six salariés issus de différents services a démarré par un diagnostic réalisé à partir d'un questionnaire à l'attention de l'ensemble des salariés : 63 salariés sur 115 ont répondu. Suite à ce diagnostic, des investigations ont été menées afin de pouvoir proposer à la direction générale des actions permettant notamment de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

19% des sondés souhaitent faire du covoiturage : nous avons ainsi signé la Charte d'engagement pour déployer le covoiturage avec **En Covoit'Grand Lyon** opéré par Karos : 6 mois de gratuité de 2 trajets/jours (30 km maximum) pour les salariés intéressés.

D'autres propositions sont en cours d'étude au niveau de la direction générale.

3. Trier nos déchets

Nous avons mis en place une station de tri au siège social.



Bac Jaune : canettes et bouteilles en plastiques

Bac Bleu : papiers et cartons

Bac gris : déchets non-recyclables

Colonne avec tiroirs : tiroir n°1 : lingettes ; tiroir n°2 : piles usagées ; tiroir n°3 : bouchons en plastique ; tiroir n°4 : DEEE (déchet équipements électriques et électroniques).

Chiffre clé : **94,35 kg**

C'est la quantité de déchets récoltés pour être recyclés.

Nous avons un **contrat spécifique avec Recygo** pour le recyclage des déchets de papier de bureau. Le ramassage des bacs de papiers est réalisé par les services de la poste.

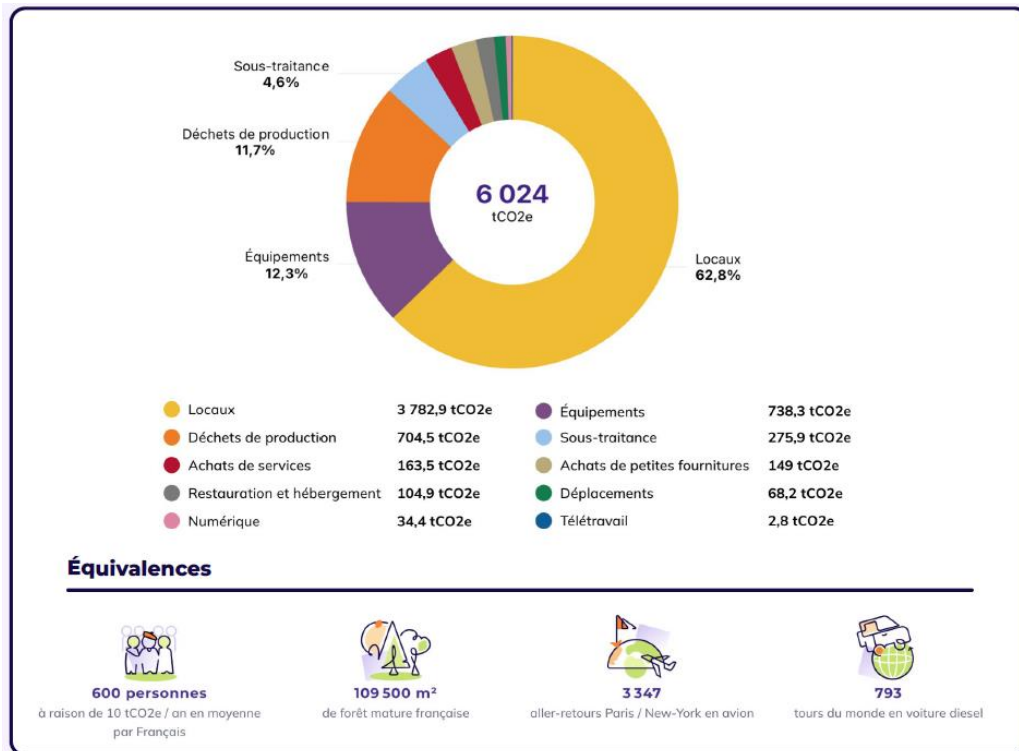


Le chiffre clé : **-7%**

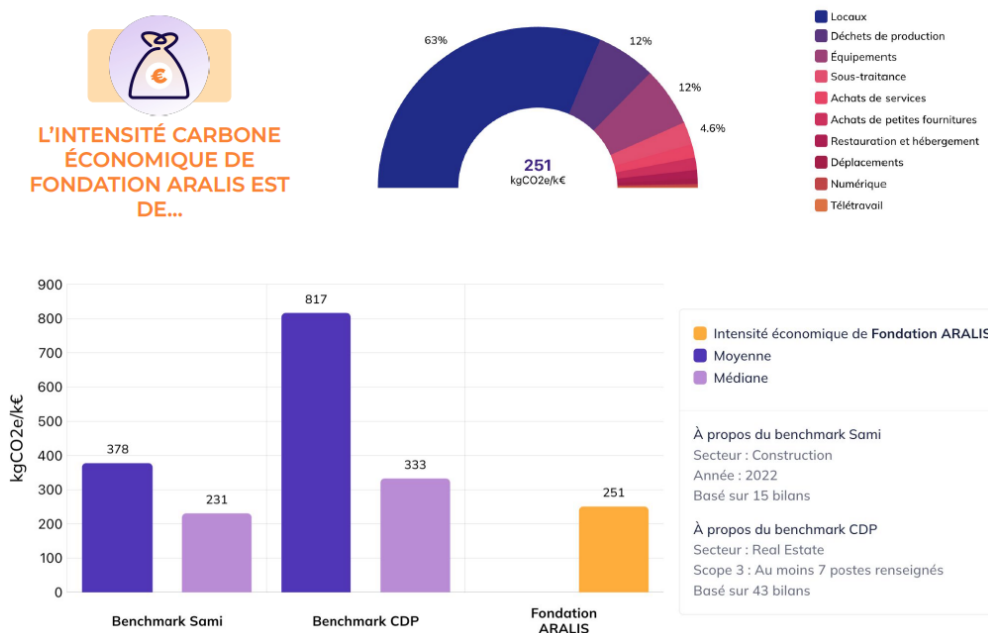
C'est la part de la diminution de la quantité de papier (jeté) recyclé.

4. Réalisation de notre Bilan carbone

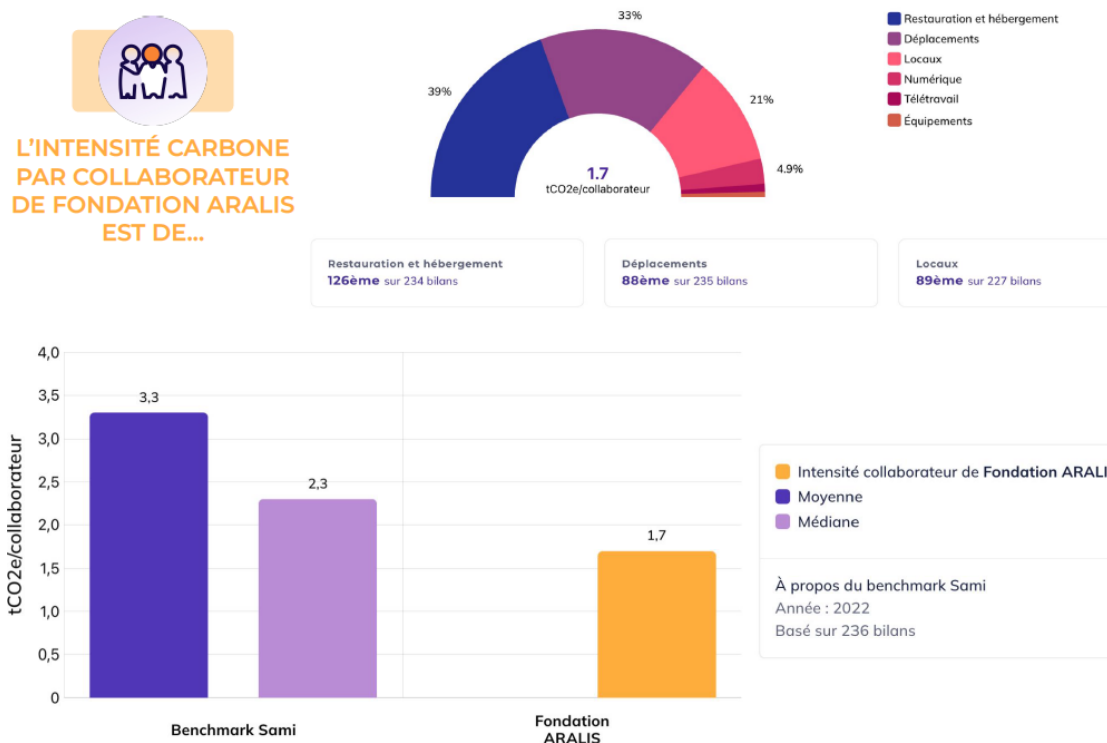
L'année 2023 a permis à la Fondation ARALIS de réaliser son Bilan carbone sur l'année complète 2022.



BILAN CARBONE 2022 - Fondation ARALIS : Intensité économique (kg CO2e/k€ de CA)



BILAN CARBONE 2022 - Fondation ARALIS : Intensité collaborateur (tCO2e/ETP)



Le Bilan carbone permet de prioriser les actions de réduction sur les postes d'émission les plus importants.

Quatre axes de travail proposés pour la Fondation ARALIS à partir de 2024 :

- Limiter les émissions associées aux locaux (résidences et siège social)
- Engager les fournisseurs dans une démarche bas-carbone
- Engager les salariés dans une réflexion sur les questions de la restauration et des déplacements
- Limiter les émissions associées au numérique

III – Contribuer au développement de notre territoire

1. De par notre cœur de métier

Notre contribution à notre territoire réside dans notre cœur de métier. En effet, nous logeons des personnes confrontées à des difficultés d'accès au logement, des personnes en transition, en mobilité géographique, des personnes confrontées à une ou plusieurs rupture(s) : professionnelle, familiale, liée au logement ou à l'hébergement, des personnes en situation de grande exclusion, souvent de santé fragile, marquées durablement par leurs parcours et les épreuves de la vie ou des personnes issues des nouvelles migrations.

Il s'agit principalement de personnes isolées ou petites compositions familiales.

- Nombre de personnes logées sur 2023 : **3 989** personnes

- Dispositif d'hébergement d'urgence : **520** (475 dans le Rhône et 45 Loire) personnes prises en charge
- Dispositif Pension de famille / Résidence accueil : **181** personnes accompagnées
- Dispositif HRA : **55** personnes accompagnées
- La Conférence des Financeurs (CDF) : **49** personnes accompagnées dans le cadre de l'accompagnement social lié à la perte d'autonomie
- Référence RSA : **223** personnes accompagnées dans le cadre du RSA ;
- Accompagnement dans le financement FSL :
 - ⇒ **85** personnes accompagnées dans le cadre de la vulnérabilité
 - ⇒ **164** personnes accompagnées dans le cadre de l'ASLL
 - ⇒ **16** personnes accompagnées à la demande d'aide FSL (pour les dettes locatives)

2. Accueillir des stagiaires

Depuis quelques années, cette démarche d'accueil des stagiaires s'est structurée autour d'un objectif : faire partager l'univers de l'entreprise à des jeunes et leur faire découvrir les différents métiers de la fondation.

En phase d'intégration se déroule un accueil par l'équipe de la direction générale : toutes les directions et les fonctions transversales de la DG.

Conception d'un programme de stage pour que le stagiaire soit accompagné au mieux durant toute la période. Ce programme lui permet de disposer de la liste des salariés qu'il sera amené à rencontrer lors de son parcours d'intégration afin de découvrir leur métier. Le document fait état également des activités prévues tout au long de son stage, dans la finalité d'apporter une contribution concrète à l'entreprise.

Le chiffre clé : **13**

C'est le nombre de stagiaires accueillis en 2023.

NOS PERSPECTIVES

La réalisation de notre Bilan carbone va nous permettre d'élaborer un plan d'action pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et ce, à partir de 2024.

Par ailleurs, les groupes de travail composés de salariés de différents services s'activent toujours sur le plan de mobilité, le développement d'une politique d'achat responsable et la sensibilisation de nos résidants sur la question des énergies, et aussi plus globalement, de l'environnement. Des actions concrètes vont progressivement se mettre en œuvre au gré de l'avancement des travaux menés.

Au sein de la Gouvernance un comité stratégique, prospectif, éthique et déontologique (CSPED) se met en place ainsi qu'un travail d'écriture d'une charte d'engagement à l'attention des administrateurs.